

A.E. ENERGIE SOLAIRE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 120 Rue Barbès, 18000 BOURGES
939 662 078 RCS BOURGES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 1^{er} AVRIL 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le 1^{er} avril,
A 14 heures,

Monsieur Johan PUENTE,
Demeurant 35 Rue de la Mairie, 18110 PIGNY

agissant en qualité de Président de la société A.E. ENERGIE SOLAIRE sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Président, Monsieur Johan PUENTE, décide de transférer le siège social du 120 Rue Barbès 18000 BOURGES au 392 Avenue de Général Charles de Gaulle 18000 BOURGES à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suite :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

« Le siège social est fixé au 392 Avenue du Général Charles de Gaulle 18000 BOURGES ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

La Société PI IMMOBILIERS INVESTISSEMENT
Représentée par PUENTE Johan

DocuSigned by:

5786E69DBF2F436...